



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E94772

VALABLE JUSQU'AU 25/03/2024

ÉDITÉ LE 03/02/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/02/1990

Forme juridique : SARLU

Capital : 7 623

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC NANTES 353 823 917

Siret : 353 823 917 00029

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5416412

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 101308820001

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 101308820001

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/11/2022

Raison sociale : CAMUS ENTREPRISE

ZA LE MOTTAY II
27 RUE JOSEPH CUGNOT
44640 ROUANS

Téléphone : 02 40 64 22 16

Portable : 06 72 35 58 52

Fax :

Site Internet : www.camus-charpente-menuiserie.com/

E-mail : comptacamusentreprise@orange.fr

Responsabilité légale :
CAMUS ANTHONY GÉRANT

Effectif moyen : 6

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	03/02/2021
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	06/04/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	06/04/2022
7132	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité confirmée) Mention RGE	06/04/2022

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/04/2022
o Isolation des murs par l'extérieur	06/04/2022
o Isolation des combles perdus	06/04/2022
o Isolation des planchers bas	06/04/2022

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE NANTES
Z.I. DE LA VERTONNE
1 TER, AVENUE DE LA VERTONNE
44120 VERTOU

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.